



Renouvellement de titre de séjour étudiant

Par **andi**, le **12/09/2013** à **19:39**

Bonjour, rnje suis arrivée en France en septembre 2009 en qualité "d'étudiant étranger" .rnrnje vous explique mon parcours d'étude: rnrn2009-2012 : L'école des métiers de la mode STUDIO – MODE Paris : Diplôme en 3 ans Option Modélisme et Stylisme.rn je n'ai pas eu de problème à renouveler mon titre de séjour.rn2012-2014 : Inscription à la Chambre Syndicale de la Couture Parisiennern après avoir eu mon diplôme j'ai voulu faire une formation en alternance de 2 ans j'ai demandé une inscription à la directrice cette dernière n'a pas voulu me donner d'inscription par ce que je n'avais pas encore trouver d'entreprise mais elle était assez gentille pour me faire une attestation qui dit " que je suis bien accepté à l'école mais sous réserve de trouver une entreprise" rnj'ai présenter ça à la préfecture, après un mois j'ai eu mon titre de séjour d'un an .rnLe problème c'est que je n'ai toujours pas trouver d'entreprise j'ai une attestation pour l'année 2013-2014 mais pas d'attestation d'assiduité au cours ni de bulletins vu que je ne pouvais pas commencer les cours sans avoir un employeur rnje vais à la préfecture lundi et je stress trop ...ils vont surement croire que j'ai fais ça exprès pour rester en France .rnest ce que vous croyez que j'ai une chance de renouveler mon titre de séjour en chassant que j'ai rien fais vu que je n'ai pas trouver d'entreprise?? et lundi je présente une attestation comme celle de l'année dernière " bien accepté a l'école mais toujours sous réserve de trouver une entreprise "j'ai peur qu'on me dise non vu que rien ne leur prouve que je vais trouver une quelque chose cette année aussi.rncomment pourrai-je argumenter??